

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION VOIES COMMUNALES / BEAUVAU, JARZÉ ET LUÉ-EN-BAUGEOIS

Le Maire de la Commune de Jarzé Villages,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

VU le code de la route et notamment ses articles R. 110-2, R. 411-8 et R. 411-25,

VU le code de la voirie routière,

VU le code pénal,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété ainsi que tous les textes pris en son application et, notamment, l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU la demande du Groupe Alquenry pour le compte d'orange en date du 13 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de travaux de remplacement pour le compte d'orange d'appuis téléphoniques jugés trop vieux et dangereux, il importe de réglementer la circulation sur plusieurs voies à Beauvau, Jarzé et Lué-en-Baugeois, communes déléguées de Jarzé Villages.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'occasion de travaux de remplacement pour le compte d'orange d'appui téléphonique jugé trop vieux et dangereux, réalisés par le Groupe Alquenry, le stationnement sera interdit et la circulation alternée manuellement sur plusieurs voies des communes déléguées de Beauvau, Jarzé et Lué-en-Baugeois (détails dans tableau ci-dessous) pendant la période du jeudi 23 octobre 2025 au vendredi 28 novembre 2025.

UI	NUMERO ND	CENTRE	DATE DE RECEPTION	DATE LIMITE	N° APPUI	VOIE	COMMUNE
PP5	PP_49163_JAZ_000203221	JAZ	21/07/2025	20/08/2025	203221	LA MINERIE	Jarzé, JARZE VILLAGES
PP5	PP_49163_JAZ_000203220	JAZ	21/07/2025	20/08/2025	203220	LA MINERIE	Jarzé, JARZE VILLAGES
PP5	PP_49163_CHJ_000718763	CHJ	21/07/2025	20/08/2025	718763	LA PERRAUDIERE	Lué, JARZE VILLAGES
PP5	PP_49163_JAZ_000195942	JAZ	19/08/2025	18/09/2025	195942	CH DES FONTAINES	Beauvau, JARZE VILLAGES
PP5	PP_49163_JAZ_000203317	JAZ	19/08/2025	18/09/2025	203317	LA VERGLACIERE	Jarzé, JARZE VILLAGES
PO5	GESTAR251013JAZ5077254	JAZ	13/10/2025	12/11/2025	200820	Chemin de la Piaumerie	Jarzé, JARZE VILLAGES
PO5	GESTAR251013JAZ5077248	JAZ	13/10/2025	12/11/2025	200819	Chemin de la Piaumerie	Jarzé, JARZE VILLAGES

ARTICLE 2 : La signalisation et la mise en sécurité du chantier pendant la durée des travaux seront conformes aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et seront assurées par le Groupe Alquenry pour le compte d'orange, responsable des travaux.

ARTICLE 3 : Dès l'achèvement des travaux, le domaine public routier sera remis dans son état initial. Ces travaux de remise en état seront à la charge du Groupe Alquenry pour le compte d'orange.

ARTICLE 4 : Le Maire de Jarzé Villages, le Groupe Alquenry pour le compte d'orange et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seiches sur le Loir / Durtal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Fait à Jarzé Villages le 21 octobre 2025

Par délégation, le Conseiller à la voirie,
François EDIN

